

# Briser les rêves

Denise Bombardier 6 mars Le Devoir

Les vedettes se suivent d'une semaine à l'autre, mais elles ne se ressemblent pas. La semaine dernière, Joannie Rochette, la jeune patineuse, a porté le courage olympique à son apogée, malgré le destin tragique qui s'est abattu sur sa vie personnelle, en montant sur le podium, ce qui est l'accomplissement du rêve de tout athlète.

Cette semaine, une immigrante égyptienne recouverte du niqab est venue devant les médias répandre ses états d'âme après s'être expulsée d'un cours de français au cégep Saint-Laurent, où les autorités exigeaient qu'elle se dévoile en classe. Il est important d'insister sur le fait qu'elle s'est elle-même expulsée et non le contraire, comme on l'a répété partout. Car cette combattante fondamentaliste qui déclare être «modérée» a choisi de s'exclure d'une exigence de la société qui l'accueille. Notons au passage la patience à la limite du tolérable des responsables du cégep et des autorités gouvernementales, qui ont négocié durant des mois avec elle pour tenter de lui faire entendre raison.

«Ils ont détruit mes rêves», a déclaré cette semaine à la presse la victime présumée d'un Québec à ses yeux destructeur de rêves. Dans une mise en scène digne d'une tragédie, entourée de son mari («Si je parle à sa place, on va m'accuser de la dominer», a-t-il dit) et de deux de ses bambins, elle a confié sa peine et son traumatisme allant jusqu'à la dépression, a-t-elle précisé.

Sait-elle, madame Niqab (quand on n'a pas de visage, on n'a pas de nom), le nombre de femmes québécoises qui ont vu, dans un passé pas si lointain, leurs rêves brisés par l'inégalité dans laquelle les maintenait la société? Sans droit de vote, obligées de recourir à la signature de leur mari dans plusieurs cas, sans droit d'accès à des clubs privés et autres lieux réservés aux hommes, discriminées dans l'accès aux professions, décrites comme objets de péché pour les hommes du haut des chaires de milliers d'églises d'un Québec traditionnel. Les Québécoises (et sans doute leur mari, leur conjoint, leurs fils et leurs amis) n'accepteront jamais de croiser des ombres à l'allure inquiétante, même si les chartes confirment un jour la légalité du port du niqab.

Ce sont des gens comme madame Niqab qui brisent nos rêves d'émancipation devenus en partie réalité. Ce sont ces fondamentalistes, peu importe leur faible nombre, qui distillent une intolérance provoquant du même coup celle de citoyens encore raisonnables, ouverts aux autres, mais tentés par des généralisations dont on sait, l'Histoire nous l'enseigne, jusqu'où elles peuvent nous conduire.

## Effet atténuant

Il faut aussi mettre en lumière l'effet atténuant de l'affrontement de madame Niqab avec les autorités sur le port du hidjab, plus fréquent celui-là, mais non moins problématique. Ces femmes qui exigent d'être couvertes de la tête

aux pieds, mais à visage découvert, incarnent par ce choix vestimentaire une inégalité des sexes qui fait du corps de la femme un objet de péché. Cette histoire de niqab serait-elle une diversion pour que cessent les oppositions au port du voile dans la fonction publique? Si l'on croyait à la théorie du complot, ce qui n'est pas notre cas, tant s'en faut, on y verrait anguille sous roche.

Ceux qui estiment que cette histoire de femmes voilées est insignifiante et que d'autres enjeux sociaux plus fondamentaux devraient occuper nos esprits font fausse route. L'égalité des sexes n'a rien d'anecdotique lorsqu'il s'agit de progrès social et de justice. L'identité d'un peuple est garante de son bien-être, de ses valeurs comme de ses vertus. Une énorme majorité de Québécois refuse que quelques personnes, invitées par eux à partager la maison commune, imposent une vision débilante d'un des deux sexes. Une énorme majorité de Québécois a le sentiment d'être charriée et, lâchons le mot, abusée dans sa générosité par des individus enfermés dans un monde allergique à toute intégration à la société d'accueil. Non, le débat sur le voile ne doit pas cesser. Pas plus que ceux sur le système de santé, sur l'éducation et sur l'endettement collectif.

Cette semaine, Gérard Bouchard, coprésident de la commission Bouchard-Taylor, s'est inscrit en faux contre le combat de madame Niqab, alléguant une discrimination évidente à l'endroit des trois étudiants masculins dont cette dernière refusait plus ou moins la présence. Cela est juste et bon. Mais il est étonnant que monsieur Bouchard comprenne à quelle inégalité madame soumettait ces trois hommes alors qu'il semblait

tout au long de la commission peu sensible aux arguments des femmes qui voient dans le port du voile un signe de soumission, donc d'inégalité entre les sexes, au détriment des femmes.